

**COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 14 juin 2021 à 19h00**

**Secrétaire de séance** : Elisabeth BRAURE

**Présents (7)** : Wilfried TISSOT, Hervé JACQUIER, Fabien REY, Claude BAUDOIN, Pierre MEUNIER, Adrien MAZZINI, Elisabeth BRAURE

**Absents excusés (2)** : Albane GESLIN, Chantal CONNOCHIE

**Absents (1)** : Mathilde LOISEAU

**Pouvoirs (2)** : Albane GESLIN à Claude BAUDOIN, Chantal CONNOCHIE à Hervé JACQUIER

**Quorum (6)** : atteint

**1. APPROBATION du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 mai 2021**

Approuvé à l'unanimité

**2. DÉLIBÉRATIONS**

**TRAVAUX :**

**DCM35 – Dépôt permis de démolir**

L'Architecte des bâtiments de France (ABF) fait savoir à Mr Le Maire Wilfried TISSOT que le permis de démolir le bâtiment de l'agence postale lui sera refusé à moins qu'il propose en échange les plans de rénovation de l'ancienne école, en insistant sur son intérêt patrimonial.

Pierre meunier est chargé en tant qu' élu de lister tous les arguments susceptibles de convaincre l'ABF.

**VOTE :**      Votants : 9      Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0      : **ADOPTÉE**

**FINANCES :**

**DCM36 – Décision modificative 1**

Sur l'opération 103 « Enfouissement des réseaux secs du Pré du Comte » du budget primitif de la commune, il a été prévu 48 300,00€ en recettes mais aucun montant n'a été prévu en dépenses.

Or, il reste des dépenses sur cette opération.

C'est pourquoi, une décision modificative est nécessaire afin d'inscrire le montant de 48 300,00€ en dépenses au budget.

**VOTE :**      Votants : 9      Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0      : **ADOPTÉE**

## URBANISME :

### DCM37 – Avis sur projets de Périmètres Délimités des Abords (PDA)

L'antérieure municipalité avait engagé il y a 3 ans une procédure de modification du périmètre délimitant les abords des monuments historiques, jugeant la contrainte du respect des 500 mètres excessifs.

Le conseil municipal actuel est du même avis à condition que l'ancienne station-service ne figure pas dans la liste des bâtiments à préserver, contrairement à l'ABF qui le considère comme témoin architectural d'une époque.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0    Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

## ECOLE :

### DCM38 – Horaires école publique année scolaire 2021-2022

Les mêmes horaires que l'année scolaire 2020-2021 :

8h30 11h30 et 13h30 16h30 les lundi mardi jeudi et vendredi.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0    Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

## 3. SUJETS TRAITÉS / INFORMATION

### o Tour des commissions

#### ➤ Adressage

La Poste a été missionnée pour réaliser le travail d'inventaire et de création des adresses (numéros de rue) puis réaliser la base de données utilisée par les systèmes de navigation (mappy/Way/...) .

40 plaques de numérotation sont à refaire.

Le travail sera considéré comme terminé dès réception de la commande.

#### ➤ Traversée du Bourg

Plusieurs coupures d'eau sont programmées cet été à partir du 6 juillet (après la fermeture de l'école). Hervé JACQUIER préviendra les habitants, ces informations seront retransmises dans *Les Clefs de la Tour*.

Fin des travaux des entreprises Bron et EIFFAGE début juillet.

Pour faciliter la circulation, motorisée autant que piétonne, accrue en cette saison, on ne pratiquera pas durant l'été d'autres travaux excepté le marquage au sol des zones de béton désactivé.

Une fois la porte destinée au côté de l'église commandée, on procédera au percement du mur et à l'installation de cette dernière.

Les travaux prévus au camping auront lieu en septembre/octobre.

➤ **Déchets communauté de communes cœur de chartreuse**

De nouveaux horaires sont actuellement expérimentés.

Le temps d'ouverture passe de 27 à 50%

Les nouveaux horaires sont consultables sur le site internet de la mairie. 3 demi-journées ont été rajoutées : lundi après-midi, mercredi après-midi, vendredi matin

Modification du tri sélectif fin 2022 : passage à un seul container (emballage plus papier)

➤ **Communication**

*Les Clefs de la Tour* paraîtront une fois tous les deux mois en version courte. Des paquets seront déposés chez les principaux commerçants du bourg. En outre on recensera dans chaque hameau les personnes âgées (ou non) qui ne peuvent pas se déplacer afin que quelqu'un le leur apporte à domicile.

CIRCUIT COURT : Les élus qui le souhaitent peuvent se rendre à Cognin invités par une association qui organise la cantine. Elle souhaite connaître l'expérience de notre école en la matière.

Mercredi 23 juin, projection du film « *Regard sur nos assiettes* » à Cognin, salle de la Forgerie.

Inauguration le premier juillet d'une parcelle forestière pour l'école (classe de Céline).

➤ **Urbanisme**

127 modifications du PLUI sont recensées et feront l'objet d'une modification du PLUIH en 2022.

A St Même, l'augmentation du péage à 4, 50 euros a eu pour conséquence l'augmentation de l'utilisation des parkings du bourg et des sentiers piétons, notamment celui passant par les Bandets, ainsi qu'une diminution des voitures sur le parking de St Même.

Un élu propose qu'un laisser-passer soit délivré pour les véhicules des habitants des hameaux riverains. Donc d'élargir le passage actuel seulement réservé aux habitants des hameaux de Saint Même.

Décision prise au prochain conseil ?

○ **Appartement de la Mairie**

L'appartement municipal libéré sera reloué : le loyer est une ressource nécessaire de la commune.

Le Maire Wilfried TISSOT estime que c'est à La Poste, à qui il a cédé la salle du Conseil, de financer le bâtiment modulaire dans lequel le Conseil Municipal sera provisoirement relogé.

○ **Carte bancaire**

Le CM avait souhaité posséder une carte bancaire pour faciliter les petits achats. C'est encore à l'étude. Pour l'instant seule la Caisse d'Épargne propose une carte mais les contraintes d'utilisation sont trop importantes. Nous recherchons d'autres solutions.

○ **Elections**

Elles se dérouleront au premier étage de l'école. Le maire souhaite recruter encore un ou deux assesseurs.

○ **Crèche**

Après enquête, la création d'une crèche dans les locaux de l'école s'avère très compliquée. Le Maire souhaite quand même évaluer la solution MAM, (Maison d'Assistance Maternelle) dans une maison louée ou achetée par la mairie. Le prix de l'achat sera à Partager avec les utilisateurs, publics comme privés.

« A-t-on tout mis en place pour trouver une maison sur la commune ? » interroge un élu. Il faudra mettre en place une veille (Le Bon Coin, l'Office Notarial des Échelles ...) Chantal CONNOCHIE, adjointe aux Affaires Sociales et à l'Enfance y travaillera.

○ **Installation « Mail in black »**

Il s'agit d'une société privée spécialisée dans le tri par robot des spams et des publicités dans les mails que nous recevons. Adrien MAZZINI, élu informaticien, conseille de prendre l'abonnement pour 5 personnes, notamment les secrétaires de mairie, qui verront ainsi leur charge de travail considérablement allégée. Il évalue le coût d'installation.

○ **Agenda électronique mairie**

La majorité des conseillers municipaux n'en voient pas l'utilité pour eux même, au contraire de Mr le Maire dont l'emploi du temps le justifie. L'agenda partagé ne sera utilisé que par le secrétariat, les agents techniques, le maire et les adjoints. C'est l'agenda Google qui sera utilisé, par commodité.

○ **Château Teppaz**

A l'initiative du projet : l'association Mémoire des Entremont car patrimoine historique remarquable.

Objectifs de la mairie :

- Acheter ou obtenir un bail emphytéotique sur les parcelles avant de commencer les travaux.
- Déboiser
- Valoriser le site
- Chercher les financements

Sur une dizaine de propriétaires contactés, plusieurs acceptent de vendre pour quelques euros ; une famille souhaite un bail emphytéotique.

Valorisation culturelle (site d'intérêt historique évident) et touristique (sentier d'accès relié au chemin des Mules, chemin de ronde autour des ruines des anciens remparts... possibilité de dégager la vue à 360 °)

○ **ORANGE : pose d'un pylône**

Pour couvrir la zone encore blanche : Ecole/Pré du Comte/Route des Buis.

Il faudra chercher un terrain communal (ou l'acheter), pas trop près de l'école pour éviter les craintes des citoyens.

○ **Site de compostage / Broyage**

En observation à la Communauté de Communes.

Pour éviter d'avoir à emmener à Entre-Deux-Guiers les déchets verts, des nouveaux broyeurs mis à disposition du personnel (et pas du public) sont actuellement testés. Il y aura deux référents : un salarié, un élu (Hervé JACQUIER)

Le brûlage étant interdit, tout est mis en place pour le compostage

○ **Dépouillement de l'enquête habitants**

Le dépouillement est en cours, il est réalisé par Mathilde LOISEAU ?

Les questions ouvertes sont difficiles à dépouiller.

Il y aura d'autres questionnaires (pour le projet de place du village par exemple).

Si des citoyens souhaitent encore répondre au questionnaire, c'est possible.

Le Maire Wilfried TISSOT fait remarquer qu'il faudra bien insister dans le chapeau d'introduction sur notre besoin partagé de communiquer dans les deux sens : des élus vers les administrés et vice-versa.

○ **Divers**

➤ **La Poste :**

Suite à une très longue et délicate négociation avec la SMACL (assureur de la commune) menée par l'élu Pierre MEUNIER, nous attendons la confirmation écrite que l'indemnité proposée pour l'incendie du bâtiment de la poste qui est de 442 193,71 Euros soit bien validée.

Un premier versement de 378 848,91 Euros pourrait avoir lieu rapidement. Le complément sera versé au fur et à mesure des travaux pour l'aménagement d'une nouvelle Poste.

La séance se termine à 22h20.

-----&-----

***La prochaine séance du conseil municipal  
aura lieu le lundi 12 juillet 2021 à 19h00***